Marquage des points rouges et/ou points noirs:				

Champs obligatoires \*

		•
DACCEDODT TECHNIQUE		CIRCUIT & COURSE DE COTE
PASSEDODI TECHNICITE	BISTORIGHE VALUE EN	CIRCIIII X COIIRSE DE COTE

Le présent Passeport Technique n'est pas un certificat d'authenticité et n'a aucunement pour objet de vérifier l'historique de la voiture ou de ses éléments constitutifs. La FIA certifie simplement que les informations requises, recueillies et confirmées par l'ASN à la date de l'inspection, sont suffisantes pour que la voiture puisse être admise à participer à des compétitions pour véhicules historiques approuvées par la FIA. Ni la FIA, ni l'ASN ne certifient, ni n'assument la responsabilité de l'exactitude des éléments ci-après définis comme « représentés » dans la mesure où ceux-ci ont été fournis par le Demandeur (tel que détaillé en page 24), au nom du propriétaire sur la base de ses meilleures connaissances disponibles et ne sont pas vérifiables par l'ASN ou la FIA.

ASN ÉMETTRICE : FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE

\* CATÈGORIE : VOIT. DE COURSE MONOPLACE

PERIODE GR ▼\*-1966 \*à 1971 \* Valide jusqu'au 31.12.YYYY CLASSE FIA : FF/1

L'original de ce document a été rempli par le Demandeur, et vérifié par l'ASN conformément à l'Annexe "K" au Code Sportif International de la FIA, pour des voitures participant à des compétitions historiques. Cette copie certifiée du formulaire d'origine demeure la propriété de la FIA et, si elle est remplacée par un nouveau formulaire, elle doit être retournée à l'ASN de délivrance qui détient l'original. Pendant toute la durée de la compétition, la voiture doit être conforme à toutes les indications contenues dans le présent PTH.

Marque représentée :	HURON	*	Modèle représ	senté :	<b>FORMULE</b>	FORD		18
Année de spécification	1970	*	N° d'Identificati	ion FIA :				
Type de moteur :	4 CYL EN LIGNE CULBUTÉ	*	Cylindrée :	1598	cm³ *	corrigée :	cm <sup>3</sup>	
N° de fiche d'homologation FIA (si applicable):			Nbre de pages de cette fiche d'homologation à considérer:					



Chaque page de cette fiche, ainsi que le bord de chaque photo, doit porter le cachet de l'ASN l'ayant délivrée.

Nous, le FFSA	, avons vérifié les informations portées sur ce formulaire					
jusqu'à la page 24 incluse et, pour autant que nous le sachions, à l	la date de délivrance, confirmons que la voiture est en					
accord avec la spécification de période pour la marque et le modèle représentés.						

accord avec la spéci	ification de période pour la marque	et le modèle représentés.	
	Date:		Nom et statut du signataire :
FIA HTP			
vignette	Signature:	Cachet:	

Formulaire Page 1: Incomplet